



À CONSERVER

RÉUNIONS D'INFORMATION ORIENTATION

Une importante réunion d'information sur l'orientation après la 3^{ème} aura lieu au collège le :

Vendredi 08 avril 2022 à 17H30

Des informations sur le déroulement des procédures d'orientation et d'affectation 2022 seront données par la Psy-EN de l'établissement Mme Laffont. A l'issue de cette présentation, les professeurs principaux des classes de 3^o se tiendront à votre disposition pour vous apporter les précisions nécessaires.

La procédure d'orientation est d'ores et déjà engagée :

Phase 1 : Les intentions provisoires ont été examinées lors du premier semestre. Vous avez pu en prendre connaissance.

Phase 2 : Les vœux définitifs

À partir du 2 mai, les parents formulent leurs vœux définitifs pour leur enfant qui seront ensuite examinés par le conseil de classe du 2^{ème} semestre.

Phase 3 : l'orientation

Début juin, le conseil de classe du 3^{ème} trimestre émet une proposition d'orientation, qui devient décision d'orientation après accord de la famille. En cas de désaccord un dialogue s'instaure avec le chef d'établissement qui prend ensuite la décision d'orientation. En cas de désaccord persistant, la famille peut engager une procédure d'appel devant la commission d'appel départementale.

FORUM NUMERIQUE DES FORMATIONS POST 3^{ème}

La crise sanitaire perturbe l'organisation des temps d'information habituellement organisés par les lycées, de ce fait l'information se fait prioritairement par voies numériques. Vous trouverez ci-dessous les liens vers les sites internet de la plupart des lycées du secteur, ils proposent **des capsules d'information ou des visites virtuelles de leurs locaux** :

Lycée A. Cournot Gray	Lycée J. Haag Besançon
LP H. Fertet Gray	Lycée L. Pasteur Besançon
Lycée C. Nodier Dole	LP P-A Pâris Besançon
Lycée J. Duhamel Dole	LP Condé Besançon
LP J. Prévert Dole	Lycée agricole Granvelle Dannemarie sur Crête
LP T. Bernard Besançon	Lycée L. Aragon Héricourt
Lycée E. Belin Vesoul	Lycée Lumière Luxeuil les Bains
Lycée Les Haberges Vesoul	LP Les Huisselets Montbéliard
LP Pontarcher Vesoul	CFA Industrie Vesoul
LP Luxembourg Vesoul	CFA Industrie Dole
Lycée du Bois Mouchard	CFA Hilaire de Chardonnet Besançon
Lycée Agricole et CFA Munier Vesoul	CFA du Bâtiment Besançon
Lycée C.N. Ledoux Besançon*	CFA Agricole Forêt Besançon Chateaufarine

Année scolaire 2021-2022 BULLETIN D'INFORMATION SPÉCIAL CLASSE DE 3^o - FEVRIER 2022 -

COMPETENCES NUMERIQUES CERTIFICATION PIX

PIX prépare la transformation digitale de notre société en accompagnant l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques. PIX permet de mesurer ses compétences numériques sur un score global de 1024 pix : 8 niveaux et 5 domaines sont testés : Informations et données.

Communication et collaboration

- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les élèves ont été entraînés depuis le début de l'année pour développer leurs compétences numériques.

Chaque élève va passer la certification PIX. Cette certification se passe sur un ordinateur au collège, il s'agit d'une évaluation adaptative, ainsi chaque élève va être évalué en fonction du niveau et des compétences acquises lors des séances d'entraînements, séances qui ont pu être encadrées par des professeurs ou réalisées en autonomie.

L'épreuve de certification des compétences numériques via la plateforme PIX se déroulera entre le 4 avril et le 14 avril 2022 pour tous les élèves de 3^{ème}.

TEST DE POSITIONNEMENT EN ANGLAIS – ÉV@LANGUE

Evalang est un test de positionnement, celui-ci permettra d'évaluer chaque élève de 3^{ème} sur 3 compétences en anglais

- Compréhension Orale
- Grammaire et lexique
- Compréhension écrite

Evalang se passe totalement en ligne sur les ordinateurs du collège il a une durée de 30 minutes, et ne nécessite pas d'entraînement spécifiques. En effet les compétences évaluées sont celles habituellement testées en cours d'anglais par les professeurs.

Ce test de positionnement aura lieu entre **le 24 mars et le 31 mars 2022** au collège.

Ce test national vise à faire le point sur le niveau d'Anglais des élèves de 3^o.

ASSR 2

Les élèves de 3^{ème} passeront l'ASSR 2 dans la semaine du **16 au 20 mai 2022**.

Un site officiel de révision est proposé par la Sécurité Routière :

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr>

Votre enfant pourra se préparer et s'entraîner sur ce site.

DEVOIRS FAITS 3^{ème}

Les sessions "devoirs faits" 3^{ème} seront remplacées par des séances "coup de pouce" encadrées par les professeurs. L'inscription à ces "coup de pouce" sera ponctuelle.

DNB SESSION 2022

Dates du DNB 2022 :

Épreuve orale :

Mercredi 1 juin 2022 (en attente de validation du CA)

Épreuves écrites :

jeudi 30 juin 2022	Français - 9h00 - 12h15
jeudi 30 juin 2022	Mathématiques – 14H30 - 16H30
vendredi 1 ^{er} juillet 2022	Histoire-Géo. - EMC – 9h00 - 11h00
vendredi 1 ^{er} juillet 2022	Sciences – 13h30 – 14h30

DNB BLANC ECRIT

Des épreuves « blanches » d'entraînement sont organisées dans les conditions d'examen :

Jeudi 17 et vendredi 18 mars 2022

Les élèves seront destinataires d'une convocation individuelle, qui précisera les modalités d'organisation.

ÉPREUVE ORALE

L'épreuve consiste en une soutenance orale d'un projet mené dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou en lien avec les différents parcours (Avenir, Citoyen, d'Éducation Artistique et Culturelle, de Santé). Dans le cadre du parcours avenir une présentation incluant le rapport de stage peut ainsi être proposée lors de cet oral.

L'épreuve peut être présentée de manière individuelle ou en groupe, sans excéder 3 candidats.

L'épreuve peut être présentée en partie dans la langue étrangère suivie au collège.

L'épreuve est d'une durée de 15 mn, 5mn d'exposé oral, 10 mn d'échanges avec le jury.

Notée sur 100 points, elle évalue la maîtrise de l'expression orale (50 pts) et la maîtrise du sujet (50 pts).

Un document spécifique vous sera prochainement diffusé il précisera les modalités détaillées de choix du projet à soutenir.

Un guide de l'oral du DNB sera distribué à votre enfant mi-mars

ÉPREUVE ORALE DNB SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

Des séances d'entraînement et de simulation de l'épreuve orale seront programmées au retour des vacances de printemps.

Les séquences, d'une durée de 15 minutes, seront organisées entre **le 2 mai et le 13 mai 2022**, le retour du choix du sujet devra être fait au plus tard **le jeudi 7 avril 2022**. Votre enfant sera destinataire d'un document à remettre aux professeurs principaux qui informeront les élèves des modalités précises.

PIÈCE D'IDENTITÉ

Une pièce d'identité est requise pour la passation des épreuves ; si votre enfant n'en dispose pas, il est urgent, compte tenu des délais, d'en faire la demande dès maintenant.

OBTENTION DU DNB

L'obtention du DNB est liée à la combinaison de plusieurs éléments :

- Le degré de maîtrise du Socle Commun de Connaissance, de compétences et de culture
- Les résultats obtenus aux épreuves terminales :
 - Épreuve orale
 - Épreuves écrites
- La possibilité d'un bonus pour les élèves inscrits à un enseignement facultatif

La maîtrise du socle commun

Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants. Le positionnement est arrêté lors du bilan de fin de cycle 4 début juin 2022.

Pour chacune des huit composantes du socle commun prises en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
- 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
- 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

La maîtrise du socle commun est notée sur 400 points.

Les élèves ayant suivi l'enseignement facultatif Latin ou Chant Choral peuvent bénéficier d'un bonus :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Sous réserve que l'option facultative ait été demandée sur la confirmation d'inscription au DNB.

Les épreuves de l'examen terminal

L'examen comporte cinq épreuves obligatoires :

- **Quatre épreuves écrites**, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de :

- Français - 3h00,
- Mathématiques - 2h00,
- Histoire et Géographie et Enseignement Moral et Civique,
- Sciences 1h00 (Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie - le candidat passe 2 disciplines sur les 3, un tirage au sort 2 mois avant l'épreuve détermine les 2 disciplines).

- L'épreuve orale

Les épreuves écrites de français et de mathématiques sont évaluées sur 100 points chacune.

Les épreuves écrites d'histoire - géographie - enseignement moral et civique et de sciences sont évaluées sur 50 points chacune.

L'épreuve orale de soutenance est évaluée sur 100 points.

Les épreuves terminales sont au total notées sur 400 points.

L'ensemble des éléments pris en compte pour le DNB est noté sur 800 points.

OBTENTION DE MENTIONS

Selon le total des points obtenu, les élèves peuvent se voir attribuer des mentions : "assez bien", "bien" ou "très bien" :

- Assez bien **s'il cumule plus de 480 points**
- Bien **s'il cumule plus de 560 points**
- Très bien **s'il cumule plus de 640 points**

Le Principal, E. BOURGEOIS

